

La UNE

Ville du
GOSIER

mercredi 12 novembre 2025 | #ZMEL #CCSPL #ZoneDeMouillage



LA CCSPL DU GOSIER SE PRONONCE SUR LE MODE DE GESTION DE LA FUTURE ZMEL

La **Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)** de la Ville du Gosier s'est réunie le **lundi 4 novembre** en salle du conseil municipal afin d'émettre un avis sur le mode de gestion de la future **Zone de Mouillages et d'Équipements Légers (ZMEL)**.

La Ville souhaite en effet organiser les mouillages **situés entre l'îlet du Gosier et la plage de la Datcha**, où de nombreux mouillages sont installés depuis plusieurs années. Ce projet vise à **offrir de meilleurs services aux plaisanciers tout en protégeant les écosystèmes marins tels que les herbiers et les coraux**. Ce projet permettra également de renforcer les recettes de la ville grâce aux redevances des plaisanciers.

En complément, la mise en place de cette ZMEL s'accompagnera de la création d'une capitainerie, envisagée comme une extension de la base nautique de l'Anse Tabarin, afin de proposer les services à terre nécessaires.

À l'issue de la séance, les membres de la CCSPL, élus et associatifs, ont exprimé leur avis sur le mode de gestion le plus adapté, et la gestion en régie a été retenue. Le volet formation a été longuement débattu en raison des spécificités techniques et réglementaires du projet. Celui-ci sera prochainement présenté en conseil municipal, seul compétent pour délibérer sur le choix définitif du mode de gestion. L'assemblée pourra, ou non, suivre l'avis rendu par la commission.

